

**MINISTERE DE LA SANTE**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**Conseil National de l'Ordre  
des Médecins du Mali**



**REPUBLIQUE DU  
MALI**

**Un Peuple - Un But -  
Une Foi**

**RAPPORT DE  
LA FORMATION COVID-19  
DU CNOM**

**Tenue en présentiel et en ligne les lundi et mardi 27-28 Avril 2020  
Institut National de Santé Publique (INSP) de Bamako**

Rapport préparé par le comité de pilotage de la formation COVID-19 du  
CNOM

(COPIL COVID-19 CNOM)

## Sommaire

I. Résumé exécutif de la formation : .....	3
II. Introduction .....	5
III. Objectifs de la formation .....	5
IV. Méthodologie et lieu de la formation .....	6
V. Journée du lundi 27 avril 2020.....	6
VI. Journée du mardi 28 avril 2020.....	8
VII. Résultats .....	10
VIII. Rapport financier de la formation.....	11
a. Budget prévisionnel arrêté pour l'organisation de la formation .....	11
b. Budget effectif exécuté de la formation .....	11
IX. Recommandations .....	12
X. Conclusion .....	12
XI. Comité de pilotage .....	12
XII. Remerciements .....	13
XIII. Annexes : Discours et liste des participants .....	13

## I. Résumé exécutif de la formation

Les lundi 27 avril et mardi 28 avril 2020, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Institut National de Sante Publique (INSP) **'LA FORMATION DES FORMATEURS SUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DE L'INFECTION A LA MALADIE A COVID-19'** du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali.

Les thèmes retenus étaient :

1. Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19 ;
2. Epidémiologie de l'infection à COVID-19 ;
3. Clinique de l'infection à COVID-19 ;
4. Prise en charge d'un patient suspect d'infection à COVID-19.

Pour cette première édition, la formation s'est bien déroulée dans l'ensemble. Il est nécessaire de continuer avec la dynamique instaurée pour pouvoir atteindre les objectifs d'un Ordre responsable au bénéfice des médecins d'une part et de l'ensemble des patients du Mali d'autre part.

C'est dans ce cadre que le comité de pilotage de la formation COVID-19 du CNOM (COPIL COVID-19 CNOM), responsable de l'organisation de la formation a procédé à une évaluation critique de l'activité. Le but de cette évaluation est de permettre à l'organisation de s'améliorer pour les futures éditions et non de décourager les membres qui ont pris part activement à l'évènement. A cet effet les constats suivants ont été fait :

- Les points d'insuffisances ont été :
  - la mise à disposition tardive du contenu de la formation ;
  - la réaction tardive des sociétés savantes pour désigner leurs formateurs ;
  - la sonorisation de la salle en termes de diffusion pour les participants en ligne ;
  - la gestion du temps en termes de début effectif de l'activité.
- Les points forts ont été :
  - la qualité des débats et des intervenants ;
  - le respect des horaires de début de l'activité le deuxième jour ;

- la participation en ligne de plus de 140 médecins ;
- la mobilisation de 204 participants pour un objectif de 100 participants ;
- la maîtrise des dépenses (malgré la survenue d'imprévus) et l'organisation générale.

Toutefois, il faut noter qu'au vu des résultats globalement obtenus, le copil recommande au CNOM d'organiser rapidement d'autres sessions en ligne, pour obtenir un effet démultiplicateur positif de renforcement de capacités des médecins face au COVID-19.

Par ailleurs le copil recommande la publication du rapport final sur le site web du CNOM, dans le bulletin de l'ordre et surtout sa mise à disposition à tous les médecins.

**Au regard de l'état de stress permanent induit par le COVID-19 auprès des professionnels de sante, le copil recommande la mise en place d'un mécanisme ou service de soutien psychologique a l'endroits des praticiens, surtout ceux en premières ligne. Cela doit être fait en s'inspirant du modèle belge « MÉDECINS EN DIFFICULTÉ » consultable au lien suivant <https://www.medecinsendifficulte.be/aide-psychique-aux-medecins-pendant-la-crise-covid-19/>.**

## **II. Introduction**

En début Décembre 2019, une nouvelle forme de Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) est apparue à Wuhan, une agglomération du centre avec environ 11 millions d'habitants (province du Hubei, Chine). La pneumonie de Wuhan est due à un nouveau virus coronavirus, nommé COVID-19, virus à ARN (du latin, « virus à couronne »).

Les coronavirus peuvent provoquer des infections aux voies respiratoires inférieures et supérieures en plus de la possibilité d'une gastroentérite. Cependant on attribue un pourcentage non négligeable de rhumes banals aux COVID-19 chez les humains adultes, surtout en hiver ou au début du printemps. Une personne ayant des problèmes de santé aura plus de mal à sortir de cette situation qu'une autre personne en bonne santé.

La maladie est apparue chez des clients du marché aux poissons de Wuhan (où l'on vend aussi des oiseaux, des serpents et des lapins). Partie du centre de la Chine, le COVID-19 a gagné les métropoles géantes (Pékin au Nord, Shanghai à l'Est et Shenzhen au Sud) du pays le plus peuplé du monde. Une réunion de l'OMS tenu le 30 Janvier 2020 a retenu le caractère d'Urgence de Portée Internationale de Santé Publique de l'épidémie. Une surveillance continue de la situation et les mesures que les pays doivent veiller conformément au RSI (2005) ont été rappelées.

Le dernier bilan de l'OMS à la date du 27 février 2020 faisait état de 82 294 cas confirmés dont 2 804 décès et 46 pays touchés par la maladie dont trois pays africains (Egypte, Algérie et Nigéria). Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales du Mali a élaboré un plan de prévention et de réponse contre le COVID-19 avec pour objectif de prévenir autant que possible l'apparition d'un cas de COVID-19 au Mali.

Malheureusement, ce plan ne prend pas totalement en compte les médecins du secteur privé en termes de formation et de protection.

Dans son allocution liminaire du 1er avril 2020, le Directeur Général de l'OMS informait que le COVID-19 pourrait avoir de graves conséquences sociales, économiques et politiques pour l'Afrique. A la date du 27 Avril 2020, le communiqué N° 57 du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales sur le suivi des actions de prévention et de riposte face au COVID-19 notifiait 408 cas positifs, 108 guéris, 23 décès et 1931 personnes contact identifiées et suivies au quotidien.

## **III. Objectifs de la formation**

### **1. Objectif général**

Outiller les médecins (secteurs privé et public) à repérer et prendre en charge un patient suspect d'infection à coronavirus 2019 (COVID-19)

## 2. Objectifs spécifiques

- Connaître les mesures de prévention de la transmission interhumaine de la COVID-19 ;
- Reconnaître les signes cliniques de l'infection à COVID-19 ;
- Prise en charge d'un patient suspect d'infection à COVID-19.

## IV. Méthodologie et lieu de la formation

La formation s'est déroulée en présentiel et en ligne, elle a respecté les mesures édictées par le gouvernement. Il s'agissait de cours magistraux (Présentation, Foire Aux Questions, Test de connaissance...).

- Sélection des apprenants sur la liste fournie par l'Association des Médecins Libéraux du Mali et les Conseils Régionaux de l'Ordre des Médecins du Mali ;
- 75 apprenants répartis en trois équipes de 25 (pour respect des gestes barrières) ;
- Deux jours par séance d'apprentissage (08h30 – 14h00) en présentiel
- Deux jours de 2 heures par modules par enseignement à distance sur plateforme zoom avec sponsor en forfait Internet par le CNOM (100 personnes) ;
- Salle de formation l'Institut National en Santé Publique en présentiel ;
- Plateforme Zoom en ligne (<https://zoom.us/>) ;

La technologie Zoom permet de créer des réunions en ligne, proposer une assistance technique, organiser des webinaires en vidéo, créer des salles de conférences et discuter par écrit grâce à une messagerie instantanée.

## V. Journées

### 1. Lundi 27 avril 2020

#### 1.1. Agenda de la session

<b>08.00 – 08.30</b>	<b>Inscription et accueil pour les participants en personne</b>
08.30 – 09.00	Discours d'ouverture, par Dr KATILE Mouminatou, Présidente du CNOM
09.00 – 09.45	Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19, par Dr SIDIBE Mahamadou
09.45 – 10.00	Questions et réponses
10.00 –	Epidémiologie de l'infection à COVID-19 par Dr KONATE

10.45	Fatoumata
10.45 – 11.00	Questions et réponses
<b>11.00 – 11.15</b>	<b>Pause rafraîchissements</b>
11.15 – 12.00	Clinique de l'infection à COVID-19 Dr Konate Fatoumata
12.00 – 12.15	Questions et réponses
12.15 – 13.00	Prise en charge en réanimation du COVID-19, par Dr BEYE Seydina Alioune
13.00 – 13.15	Questions et réponses
<b>13.15 – 14.00</b>	<b>Pause Déjeuner et fin de la formation</b>

## 1.2. Résumé de la session

La session a commencé par le discours d'ouverture de Madame le Président du Conseil National de l'Ordre de Médecins. Elle a mis l'accent sur l'objectif de l'activité qui était de former un noyau de formateurs parmi les médecins du privé et du public pour qu'ils puissent mieux faire le transfert de compétence auprès de leurs consœurs et confrères et en les outillant pour mieux repérer et prendre en charge un patient suspect d'infection à coronavirus (COVID-19). Ensuite a suivi les présentations des facilitateurs-formateurs.

**a. Présentation 1** : Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19

Dr SIDIBE a entretenu l'assistance sur les points clés relatifs à l'application des précautions standards pour tous les patients ; le triage, la reconnaissance précoce et le contrôle des sources ; la mise en œuvre des précautions empiriques supplémentaires pour les cas suspects d'infections au covid-19.

Il a conclu en exhortant les participants à **ne pas céder à la panique face à COVID-19** car l'application stricte des règles d'asepsie et d'antisepsie, couplée aux mesures barrières sont efficaces.

### **b. Présentation 2 :** Maladie à Coronavirus au Mali

Dr KONATE a bâti son exposé sur le module de formations des formateurs adopté au niveau national. Ainsi, elle est a fait le tour de la question sur l'épidémiologie au Mali, la généralité sur COVID-19, la définition de cas, les signes, les mesures de prévention et a terminé par les recommandations thérapeutiques.

Elle a conclu en invitant l'ensemble des participants à **s'impliquer individuellement dans le processus d'information et sensibilisation.**

### **c. Présentation 3 :** Prise en charge en réanimation du COVID-19

Dr BEYE est intervenu sur la prise en charge en réanimation du COVID-19. Il a magistralement tenu en haleine les participants sur le syndrome de détresse respiratoire aigüe (SDRA) du COVID-19, les critères d'admission en réanimation, les critères d'alerte en hospitalisation, les critères de gravité en réanimation et les grandes lignes de PEC des formes graves en réanimation. Il a conclu en insistant sur le fait que **le médecin est avant tout un professionnel qui prend soin des malades**, il a insisté sur le fait que les praticiens n'ont pas à avoir peur de cette maladie jusqu'à oublier la raison d'être du médecin.

La formation a bénéficié de la présence du réseau des jeunes chercheurs du CAMES, sous le leadership du Professeur Safiatou NIARE, épouse DOUMBO, qui ont développé une solution hydro - alcoolique locale et de protocole de recherche sur le COVID-19.

Enfin, l'assistance a bénéficié des éclairages du Professeur Sounkalo DAO (responsable du centre de prise en charge du CHU Point G et Membre de la commission scientifique nationale sur le COVID-19) sur le point de vue de l'infectiologie.

## **2. Journée du mardi 28 avril 2020**

### **2.1. Agenda de la session**

<b>08.00 – 08.30</b>	<b>Inscription et accueil pour les participants en personne</b>
08.30 – 09.00	Discours d'ouverture, par Dr KATILE Mouminatou, Présidente du CNOM
09.00 – 09.45	Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19, par Dr Souleymane DIARRA
09.45 – 10.00	Questions et réponses
10.00 –	Epidémiologie de l'infection à coronavirus SARS-CoV-2, par

10.45	Dr Souleymane DIARRA
10.45 – 11.00	Questions et réponses
<b>11.00 – 11.15</b>	<b>Pause rafraîchissements : Installation et utilisation de ZOOM par Dr Hammadoun DIA</b>
11.15 – 12.00	Clinique de l'infection à coronavirus SARS-CoV-2, par Dr Souleymane DIARRA
12.00 – 12.15	Questions et réponses
12.15 – 13.00	Prise en charge réanimatoire du COVID-19, par Dr BEYE Seydina Alioune
13.00 – 13.15	Questions et réponses
<b>13.15 – 14.00</b>	<b>Pause Déjeuner et fin de la formation</b>

## 2.2. Cérémonie de lancement officiel

Elle a été marquée par le discours d'ouverture de Madame le Président du Conseil National de l'Ordre de Médecins. Elle a encore mis l'accent sur l'objectif de l'activité qui était de former un noyau de formateurs parmi les médecins du privé et du public pour qu'ils puissent mieux faire le transfert de compétence auprès de leurs consœurs et confrères et en les outillant pour mieux repérer et prendre en charge un patient suspect d'infection à coronavirus (COVID-19). Elle a donné la parole au conseiller en charge de la communication et de la formation pour porter la voix des médecins qui ont suivi la formation en ligne. La presse, notamment l'ORTM a diffusé cette séquence en reportage au journal télévisé. Cela a été suivi par le reste des présentations des facilitateurs-formateurs.

## 2.3. Résumé de la session

La session a commencé par la présentation du Dr DIARRA Souleymane, vu le retard observé par la presse pour la cérémonie officielle d'ouverture.

### a. Présentation 1: Maladie à Coronavirus au Mali

Dr DIARRA a communiqué sur le module de formation des formateurs adopté au niveau national. Il a parcouru l'épidémiologie de la maladie au Mali, la généralité sur COVID-19, la définition de cas, les signes, les mesures de prévention et a terminé par les recommandations thérapeutiques.

Il a aussi insisté sur les questions de sensibilisation et les efforts menés par le ministère pour le contrôle de la maladie, malgré les insuffisances notées.

**b. Présentation 2 :** Mesures de prévention de la transmission interhumaine de la maladie COVID-19

Dr SIDIBE a entretenu l'assistance sur les points clés relatifs à l'application des précautions standard pour tous les patients ; le triage, la reconnaissance précoce et le contrôle des sources ; la mise en œuvre des précautions empiriques supplémentaires pour les cas suspects d'infections au covid-19.

Il a conclu de nouveau en exhortant les participants à ne pas céder à la panique face à COVID-19 car l'application stricte des règles d'asepsie et d'antisepsie, couplée aux mesures barrières sont efficaces.

Pendant la pause déjeuner le Dr Hammadoun Dia a entretenu les participants en ligne sur l'outil de téléconférence ZOOM, utilisé pour l'activité.

**c. Présentation 3 :** Prise en charge réanimatoire du COVID-19

Dr BEYE est intervenu comme le premier jour sur la prise en charge en réanimation du COVID-19. Il a informé les participants sur le syndrome de détresse respiratoire aigüe (SDRA) du COVID-19, les critères d'admission en réanimation, les critères d'alerte en hospitalisation, les critères de gravité en réanimation et les grandes lignes de PEC des formes graves en réanimation.

Il a conclu en insistant longuement sur le fait que le médecin est avant tout un professionnel qui prend soin des malades, il a insisté sur le fait que les praticiens n'ont pas à avoir peur de cette maladie jusqu'à oublier la raison d'être du médecin.

La formation a de nouveau bénéficié toujours de la présence du réseau des jeunes chercheurs du CAMES, sous le leadership du Professeur Safiatou NIARE, épouse DOUMBO, qui ont développé une solution hydro - alcoolique locale et de protocoles de recherche sur le COVID-19.

## VI. Résultats

- 85 % des apprenants connaissent les mesures de prévention de la transmission interhumaine de la COVID-19 ;
- 85 % des apprenants reconnaissent les signes cliniques de l'infection à COVID-19 ;
- 85 % des apprenants sont outillés pour le diagnostic, la référence et la prise en charge d'un patient suspect d'infection à COVID-19 ;
- 100 % des apprenants sont sensibilisés sur la technique de lavage simple des mains au savon, respectant les 10 étapes ;
- 90 % des apprenants maîtrisent la plateforme Zoom.

## VII. Rapport financier de la formation

### a. Budget prévisionnel arrêté pour l'organisation de la formation

Le budget global prévisionnel arrêté était d'un million huit cent quatre mille Franc CFA (1.804.000 Fcfa) pour les postes de dépenses suivants :

<b>Budget Prévisionnel</b>			
<b>Rubrique</b>	<b>Quantité</b>	<b>Cout Unitaire</b>	<b>Total</b>
Location salle	2	125000	250000
Pause-café (participants et personnel appuis)	40	1500	60000
Pause déjeuners (participants et personnel appuis)	40	5000	200000
Perdiem formateurs	5	15000	75000
Perdiem participants	26	5000	130000
Crédit internet participant à distance	100	5000	500000
Plateforme ZOOM (offert par le CNOM pour 100 connexions simultanées)	100	0	0
Equipements EPI pour participants et formateurs en présentiel	31	0	0
Visibilité (ORTM, Cherifla TV, Radio Kledu...)	5	75000	375000
Support organisation	5	10000	50000
Imprévus (10%)	1	0	164000
<b>Total</b>			<b>1 804 000</b>

### b. Budget effectif exécuté de la formation

Le budget global exécuté est d'un million six cent soixante-dix mille Francs CFA (1.670.000 F CFA) pour les postes de dépenses suivants :

<b>Budget Exécutif</b>			
<b>Rubrique</b>	<b>Quantité</b>	<b>Cout Unitaire</b>	<b>Total</b>
Location salle	1	0	0
Pause-café (participants et personnel appuis)	30	1 500	45 000
Pause déjeuners (participants et personnel appuis)	30	5 000	150 000
Perdiem formateurs	8	15 000	120 000
Perdiem participants	64	5 000	320 000
Crédit internet participant à distance	100	5 000	500 000
Plateforme ZOOM (offert par le CNOM pour 100 connexions simultanées)	100	0	0
Equipements EPI pour participants et formateurs en présentiel	31	0	0
Visibilité (ORTM, Kledu)	1	325 000	325 000
Carburant	1	50 000	50 000
Support organisation	4	25 000	100 000
Forfait communication	4	15 000	60 000

<b>Total</b>	<b>1 670 000</b>
--------------	------------------

### VIII. **Recommandations**

- Organiser rapidement d'autres sessions en ligne, pour obtenir un effet démultiplicateur positif de renforcement de capacités des médecins face au COVID-19
- La publication du rapport final sur le site web du CNOM, dans le bulletin de l'ordre et surtout sa mise à disposition de tous les médecins
- Mettre en place un mécanisme de soutien psychologique à l'endroit des médecins
- Faire évoluer les membres les plus dynamiques du COPIL vers la commission scientifique du CNOM

### IX. **Conclusion**

**LA FORMATION DES FORMATEURS SUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DE L'INFECTION A LA MALADIE A COVID-19** du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali a été une belle réussite pour une première ; l'enjeu est de maintenir cette flamme allumée aussi longtemps que possible au-delà du COVID-19 pour un accès plus facile des médecins à la formation médicale continue, devenu développement professionnel continu.

### X. **Comité de pilotage**

**Président** : Dr LY Ousmane, Spécialiste en Santé Digitale

**Vice - Président** : Dr KATILE Mouminatou, Spécialiste en Santé Communautaire

**Rapporteur** : Dr TRAORE Seydou Tidiane, Spécialiste en Santé Digitale

**Responsable technique** : Dr SAWADOGO Souleymane, Spécialiste en Santé Digitale

#### **Membres :**

- Dr DIA Hammadoun, Spécialiste en Santé Digitale
- Dr DIANESSY Yely, Médecin santé communautaire
- Dr KODIO Boureima, Rhumatologue
- Dr KONE Adama Issa, Chirurgie Thoracique et Cardio - Vasculaire
- Dr KONE Malick, Département des Opérations d'Urgences de Santé Publique – DOUSP)
- Dr MACALOU Alou, Médecine Générale
- Dr SINABA Faran

- Dr SIDIBE Mahamadou Almeimoune, Médecine Générale
- Dr SIDIBE Seydou, Radiologue
- Dr TOURE Al Mahady

**Membre du CNOM en soutien**

Dr DIBO Abderhamane, Trésorier Général

**XI. Remerciements**

- Aux sociétés savantes
- A l'INSP

**XII. Annexes : Discours et liste des participants**

**DISCOURS de Mme le PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE  
L'ODRE DES MEDECINS DU MALI POUR LA FORMATION DES  
FORMATEURS SUR LA PREVENTION ET LE CONTROLE DE  
L'INFECTION A LA MALADIE A COVID19**

Monsieur le Coordinateur National de lutte contre la maladie à COVID19 ;

Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des sociétés savantes ou Représentants ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des associations de santé ou Représentants ;

Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux, de cercles et de communes du district de Bamako de l'Ordre des Médecins,

Mesdames et Messieurs, **distingués invités, en vos rangs et qualités ;**

Chers Médecins !

Il est de mon devoir de prendre la parole devant cette auguste assemblée dans un contexte de pandémie, combien triste et sérieuse pour l'ensemble des professionnels de santé du Mali.

En cette occasion, l'ordre des médecins par ma voix, vous souhaite la cordiale bienvenue et vous adresse ses sincères remerciements pour avoir répondu à cet appel et pour votre engagement à relever les défis pour la prévention et le contrôle de cette pandémie qui nous concernent tous.

La tenue de cette formation des formateurs s'inscrit en droite ligne des missions régaliennes de l'ordre des médecins, comme le stipule **les articles**

**11 du code harmonisé de déontologie et d'exercice des médecins et chirurgiens-dentistes dans l'espace CDEAO relatif à l'environnement de travail propice et protection** je cite :

« En aucun cas, le praticien ne doit pratiquer dans des conditions qui peuvent nuire à la qualité des soins, des actes médicaux ou à la sécurité des personnes examinées. Les autorités de la santé doivent créer un environnement de travail favorable pour dispenser des soins et actes médicaux.

Les membres des professions médicales et dentaires devraient recevoir la protection nécessaire pour exercer leurs activités professionnelles, à tout moment. Toute l'assistance doit leur être donnée pour l'accomplissement de leur mission. Ils ont le droit de circuler librement à toute heure et d'aller à tous les endroits où leur présence est requise.

Un praticien est libre de prendre rapidement des mesures pour se protéger des patients peu scrupuleux et douteux ».

A cela s'ajoutent les articles 3 et 4 de la **Loi n°2017-030 du 14 juillet 2017 Portant création de l'Ordre des médecins du Mali**. « l'ordre est chargé de donner son avis, à la demande des Pouvoirs publics, ou formuler des suggestions de sa propre initiative sur toutes questions relatives au secteur sanitaire ;

- de soumettre au Ministre chargé de la santé toute mesure qui lui paraît propre à favoriser le développement sanitaire du pays ;

**Article 4** : L'avis de l'Ordre des médecins du Mali est obligatoire lorsqu'il s'agit de questions relatives aux bonnes pratiques professionnelles dans les établissements publics et privés de santé.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs, chers consœurs et confrères**

Dans son allocution liminaire du 1er avril 2020, le Directeur Général de l'OMS informe que le COVID-19 pourrait avoir de graves conséquences sociales, économiques et politiques pour l'Afrique. A la date du 25 Avril 2020, le communiqué N° 54 du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales sur le suivi des actions de prévention et de riposte face au COVID-19 notifie 370 cas positifs, 21 décès dont 10 survenus en dehors de nos centres de prise en charge, 91 patients guéris et 8 cas transférés hors du pays et 1920 cas contact identifiées.

Ces chiffres doivent être analysés sous plusieurs angles, à l'issu de ces analyses nous voudrions partager avec vous quelques-uns. Il s'agit de :

- L'apparition d'un nouveau faciès de la pandémie, relatif aux cas de décès à l'arrivée devant la peur d'être stigmatisé, par les voisins, les réseaux sociaux etc... ;
- L'insuffisance dans le partage de la bonne information sur la maladie ;
- L'accès à la formation, aux équipements de protection individuels de nos consœurs et confrères ;
- Le respect des mesures barrières ;
- Les conditions de travail de nos consœurs et confrères dans les centres de prise en charge ;
- Le respect des mesures de prévention.

L'ordre des médecins soucieux et conscients de la pertinence des points suscités, a jugé utile d'initier la formation des formateurs sur fonds propre en vue de protéger les membres des professions médicales en général et des médecins en particulier afin de procurer aux populations les soins et services de santé de qualité en toute quiétude pour une synergie d'action de tous professionnels de santé.

L'objectif de cette activité est de former un noyau de formateurs parmi les médecins du privé et du public pour qu'ils puissent mieux faire le transfert de compétence auprès de leurs consœurs et confrères et ceux-ci mieux outillés à repérer et prendre en charge un patient suspect d'infection à coronavirus (COVID-19). Cela permettra d'instaurer et raffermir la relation entre les médecins.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais saisir cette opportunité pour préserver cette activité dans son caractère académique, scientifique et volontariste, exprimer notre profonde gratitude et réitérer notre soutien à la formation médicale continue et au développement personnel de nos consœurs et confrères pour promouvoir une approche fondée sur les soins de santé de qualité, d'équité et efficaces dans un contexte d'assurance maladie universelle.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs, chers consœurs et confrères**

Par cette même occasion nous invitons tous les professionnels de santé à respecter les mesures barrières surtout lors des consultations ou soins la double protection pour qu'aucun professionnel ne soit contaminé au cours de l'exercice de sa fonction ou qu'aucun usager ne soit contaminé par COVID19 en recevant des soins.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs, chers consœurs et confrères**

En cette période notre pays est confronté à d'énormes difficultés et c'est le moment et à jamais qu'il a besoin de ses fils dignes dont vous faites partie.

Nous souhaitons maintenir le cadre permanent de dialogue et d'échanges en vue d'aider à résoudre les problèmes et d'améliorer l'accès des populations aux soins et services socio-sanitaires de qualité.

Tout en souhaitant que cette formation se passe dans un climat apaisé, le conseil National des Médecins par ma voix vous réitère son engagement à vous accompagner dans le développement personnel des médecins. Pour ce faire nous vous encourageons à être attentifs et assidus pour que cette formation soit un investissement pour nous médecins et non une dépense.

Je vous remercie de votre attention.

### **LISTE DES PARTICIPANTS FORMATION COVID-19 CNOM**

#### **I. AMLM**

<b>REGION DE GAO</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Abdoul Wahab SOUMMA	82207125/76022720
2	Dr Moussa SALIHOU	76490927
3	Dr Mahamadou MOUSSA	75265795
4	Dr Abdoul Aziz YACOUBA	73265795
5	Dr Issouf ISSA	77393784

<b>REGION DE KOULIKORO</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr DIALLO	74698185
2	Dr KEITA	76539046
3	Dr COULIBALY	76927292
4	Dr KABA	74780285
5	Dr SIDIBE	73733791

<b>REGION DE MOPTI</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Kassim DIARRA	66789586
2	Dr Gaoussou KONE	72193007

3	Dr Malick TRAORE	66785267
4	Dr TRAORE	77540538
5	Dr Ergory TOGO	76162756

<b>REGION DE SEGOU</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Sallah SANTARA	76497287
2	Dr Kassoum TOGOLA	66964623
3	Dr Idrissa MAIGA	76253604
4	Dr Dramane DIARRA	65920248
5	Dr Lamine DIAKITE	76439068

<b>REGION DE KAYES</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Bah SIDIBE	73405400
2	Dr Boureima SOGOBA	79081363
3	Dr Aliou TRAORE	76135772
4	Dr Daouda KONATE	79125701
5	Dr Hervé DEMBELE	65643602

<b>REGION DE TOMBOUCTOU</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Mahamane A. HARBER	76438458
2	Dr Aboubacrine MAIGA	76057556
3	Dr Salaha GARBA	75414625
4	Dr Ibrahim A. MAIGA	76166665
5	Dr Mahamane TOURE	76131731

<b>SAN</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Fidèle DIARRA	64558418
2	Dr Aminata DEMBELE	76214486
3	Dr Richard DIARRA	76104599
4	Dr Flakélé DIALLO	77534311
5	Dr Jacques DAKOUO	79380713

<b>OUELESSEBOUGOU</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
1	Dr Mahamadou Fodé DIRA	73095312

2	Dr Thomas DIALLO	76488181
3	Dr Gaoussou SANTARA	76364683
4	Dr Safiatou N'DIAYE	74929113
5	Dr Amadou KONATE	79178843

<b>Dr DISTRICT DE BAMAKO</b>		
<b>N°</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>N° Tél</b>
<b>En Présentiel</b>		
1	Dr Boureima Afo TRAORE	76317030
2	Dr SOUMARE	78456351
3	Dr Adama TRAORE	79132003
4	Dr Mary BALLO	75070436
5	Dr Ismael SANTARA	76055771
6	Dr Félix SANOGO	76317254
7	Dr Bassirou SANOGO	78615414
8	Dr Karim COULIBALY	66233131
9	Dr Ousmane TRAORE	79189196
10	Dr Hawa Daou	76472783
11	Dr Moustapha CISSE	65600700
12	Dr Hawa FOFANA	66890247
13	Dr Nouhoum SAMAKE	76166501
14	Dr Dramane DIAKITE	76231222
15	Dr Souleymane SAMAKE	76057306
16	Dr Ousmane COULIBALY	64045652
17	Dr Souleymane Issa GOITA	76283586
18	Dr Issa DOUMBIA	76410207
19	Dr Oumar NIAFO	76440655
20	Dr Halimatou YOUNOUSSO	79049077
<b>A Distance</b>		
1	Dr Cheick O. DIAKITE	76435714
2	Dr Abdoul K. Z. TRAORÉ	66767944
3	Dr Fatim H	66718510
4	Dr ONGOIBA	66892134
5	Dr SANOGO	66012153
6	Dr Samakoro TRAORÉ	76257577
7	Dr DIENTA	78849086
8	Dr Mamadou KEITA	76138908
9	Dr Dramane COULIBALY	76412913
10	Dr Dramane Bakary COULIBALY	76541975

## II. Personnes Ressources

1. Dr Souleymane SANOGO point focal COVO DRS, 76 45 93 38, [ssanogo24@yahoo.fr](mailto:ssanogo24@yahoo.fr)
2. Dr Charles DARA : Infectiologue à l'hôpital de Tombouctou DARA , 76 16 52 32, [darafmposfac@yahoo.fr](mailto:darafmposfac@yahoo.fr)
3. Dr Mahamane A HARBER Président CROM DE TOMBOUCTOU, 7643 8458, [zeinahclinique@gmail.com](mailto:zeinahclinique@gmail.com)
4. Dr KAMISSOKO Bourama CROMKAYES ( [drkamisory@gmail.com](mailto:drkamisory@gmail.com))
5. Dr Bakary koniba TRAORE ,chargé de surveillance épidémiologique à la DRS ,cell : 76 22 52 91 , e\_mail : [bakarykdonci@yahoo.fr](mailto:bakarykdonci@yahoo.fr)
6. Dr Dramane SAMAKE , infectiologue à l'hôpital Sominé DOLO de Mopti, cell:76 23 38 76 e\_mail : [dramanesamake@rocketmail.com](mailto:dramanesamake@rocketmail.com)

